

Commission Régionale Développement SAISON 2011/2012

COMPTE RENDU REUNION N°1

Lundi 19 septembre 2011 Nantes

Présents :

Président CRD : Jean-Luc FOURRIER

Membres : Claude GANGLOFF, Jean-Pierre MAUCHÉTIEN

Assistent : Maud CHENARD Agent de développement LPLVB, Michel LEVI DI LEON CTS

Claude GANGLOFF présente les raisons de la mise en place de cette nouvelle commission développement. L'entrée de Jean-Luc FOURRIER dans le Comité Directeur de la Ligue la saison précédente en tant que Responsable des manifestations et les souhaits du secteur technique de rejoindre ou être impliqué dans un grand secteur développement avec un nouveau fonctionnement CRT (élus) et ETR (réunion CRT du 29/06/2011 et comité directeur de Ligue du 04/07/2011) ont conduit la Ligue à mettre en place une Commission Développement dont aurait la charge Jean-Luc FOURRIER en tant que Vice-Président du secteur développement (à valider définitivement lors du comité directeur du 22 octobre 2011).

1/ Organigramme/fonctionnement :

2 axes principaux pour l'organigramme de la Ligue :

Un Secteur compétitif (comprenant la CR Sportive (au moins Seniors), la CR Arbitrage) / Un Secteur développement (comprenant la CR Technique, la CR Développement incluant les manifestations, la CR Beach)

Que faire de la sportive jeune ? La laisser dans le secteur compétitif ou l'intégrer dans un secteur développement ? Faut-il inclure systématiquement un représentant de la CRS jeunes dans la CR Développement ou seulement l'inviter ?

Organigramme à affiner après la réunion de commission technique et développement le 13 octobre où il sera aussi question de l'organigramme...

Fonctionnement de la Commission Développement : la participation des présidents de comités ou d'un représentant départemental « développement » est incontournable pour le bon fonctionnement de la commission. Les comités sont les acteurs de proximité du développement, la Ligue pourrait définir un plan de développement en concertation avec les comités (c'est ce qui est souhaité dans l'idée des « Aides à Projets » FFVB).

Nécessité de mettre des groupes de travail en place pour avancer des projets. Joindre à la commission développement des personnes « ressources » dont la compétence est reconnue et en fonction des thèmes de travail avec un système de personnes invitées selon les

thématiques abordées en réunion de développement (techniciens, représentants de commissions régionales, autres...).

Proposition d'un regroupement des chargés de développement : Il n'existe pas pour l'instant de ~~Aucun~~ regroupement des agents de développement et/ou ATD des comités en charge de missions développement. Il faudrait chercher à rapprocher les comités les uns des autres pour travailler de concert avec Maud CHENARD, agent de développement de la Ligue, en tant que coordinatrice dans l'idée de recenser ce qui se fait, faciliter les échanges entre les comités...

2/ Réflexions sur le document FFVB « Aide à projet »

Claude GANGLOFF expose le contexte : comme annoncé, la FFVB redéfinit ses aides à l'emploi en aides à projets et a envoyé aux Ligues début septembre un mail avec 2 documents : le premier sur la mise en place des aides aux projets, le second concernant les fiches aide aux projets. Les objectifs recherchés par la FFVB sont : un plus grand nombre de nouvelles licences et une augmentation significative du taux de renouvellement de ces licences, notamment chez les jeunes. Claude GANGLOFF énonce les informations données par la FFVB sur le calendrier de mise en place, la procédure de présentation et de validation des projets, leur orientation. Ces informations laissent apparaître certaines zones d'ombre quant à la redéfinition des aides (le poste de l'ATR de la Ligue, actuellement aidé, est-il concerné par la disparition des aides à l'emploi ? Quelle est la convention passée avec la FFVB concernant les aides touchées pour Philippe DELAUNE en tant qu'ATR en charge du Pôle de Sablé sur Sarthe ?), le budget alloué par la FFVB pour les projets et les critères de validation de ces projets.

Malgré ces interrogations, l'occasion semble offerte à la Ligue, avec le renfort de la mise en place de la Commission Développement, de se pencher sur l'état des lieux des actions de développement menées par la Ligue et par les Comités Départementaux, d'essayer de créer des synergies entre les commissions régionales pour apporter leur contribution au développement général du volley-ball dans la région des Pays de la Loire, travailler davantage en transversalité (la Commission Développement pourrait favoriser cette transversalité) et d'établir des relations avec les Comités pour essayer de créer une « cohérence » régionale, mettre en avant les actions intéressantes des uns et des autres, proposer des actions ou des projets pouvant impliquer les comités...

Les ligues doivent apporter un soutien au développement des clubs au travers des comités et travailler, comme le rappelle à juste titre le document de la FFVB, à la coordination du développement régional à travers un projet de développement.

Maud CHENARD souligne l'intérêt de la lecture du document « Plan d'Aide aux Projets » qui redéfinit clairement les missions des Comités et des Ligues telles que prévues par la FFVB, les attentes relatives aux cadres techniques et agents de développement, la nécessité de formaliser un plan de développement régional par écrit.

Axes de travail généraux pour la Ligue et la Commission Développement :

Développer le nombre de clubs,

Permettre à l'existant de perdurer,
Coller aux aides à projet pour remplir le dossier de demande à destination de la FFVB.

Comment faire en sorte que les comités développent des axes de travail en commun ?

Il manque des objectifs « chiffrés » ou qualitatifs qui permettent de prévoir l'avenir et faire une projection avec des déclinaisons d'actions et des propositions au niveau départemental.

Plusieurs exemples :

- objectifs de formation des entraîneurs et des arbitres par rapport aux besoins recensés au niveau régional... en s'appuyant sur un travail au départ de contrôle des obligations mais dans un esprit d'avertir les clubs, les envoyer vers les formations départementales ou régionales, plutôt que pour sanctionner ;
- objectifs de structuration de la carte des clubs de la Ligue en faisant un état de l'existant et en pointant les secteurs sur lesquels il faudrait travailler avec les comités : création de clubs dans les endroits où il y a un déficit de pratique volley-ball (+ quelle pratique cherchons-nous à favoriser ? loisir, compétition, beach ?)... ; consolidation de l'existant dans les endroits où l'on repère des clubs en difficulté (difficultés pour remplir les obligations, pour trouver des bénévoles...) en recherchant différents axes (favoriser la mutualisation des emplois de techniciens dans les endroits où il y a une recherche de développement d'entraînements de qualité et un manque de bénévoles par exemple...) ; travail avec l'idée de clubs satellites (document annexe de travail établi par Michel LEVI DI LEON et discuté lors de la réunion) dans les secteurs où les clubs fonctionnent bien mais manquent de créneaux de salles, ne peuvent pas accueillir tous les licenciés qui le souhaitent (zones urbaines ?)... ?

Voir aussi l'idée d'un regroupement des chargés de développement citée ci-dessus, la présence des Présidents de Comités ou représentants de développement départementaux à la Commission Régionale Développement... pour faciliter ce travail en commun.

Certains clubs sont récents dans la ligue. Il faut les contacter pour leur proposer une aide de structuration et de développement. Beaucoup viennent du loisir et sont poussés à accueillir des jeunes, et ils ne savent pas toujours comment le faire. Certains Comités font un premier travail d'information et les emmènent vers la Ligue pour les renseignements administratifs, c'est un bon compromis et une démarche à poursuivre, voire à étendre à tous les départements.

Dans la même optique, il semble judicieux de remettre à l'ordre du jour des visites de clubs par la Ligue (sauf si cela fait déjà parti des actions menées par certains comités) axées sur des demandes individuelles au cours desquelles faire par exemple la promotion de Festyvolley (entre autres) si les clubs rencontrent des difficultés pour recruter ou fidéliser leurs jeunes... adapter la visite aux besoins spécifiques de chaque club, donner tous les réponses immédiates et noter les questions qui demandent une recherche ou une vérification des informations puis transmettre les éléments de réponse.

3/ Opérationnel :

Par rapport à l'AAP

- a/ Faire un tableau qui reprend les items pris en charge par la FFVB avec une colonne Ligue et une colonne comité. Voir ce qui serait éligible. Maud CHENARD transmet à Michel LEVI DI LEON ses notes de préparation pour la réunion afin de faciliter l'élaboration de ce tableau. Tableau à faire par Claude GANGLOFF, Michel LEVI DI LEON ?????
- b/ Partir de cet état des lieux pour la déclinaison des nouvelles actions (à préparer pour la prochaine réunion) - Qui ?????

Préparation des prochaines réunions :

- 1/ Maud CHENARD se met en relation avec Monique BRUGIER pour savoir si la Ligue a obtenu la première partie des subventions FFVB d'aide à l'emploi pour l'année 2011 (50% normalement versés fin juin) et s'il y a une archive de la Convention FFVB pour l'ATR
- 2/ Claude GANGLOFF essaiera d'avoir des éclaircissements au niveau de la FFVB sur les questions concernant les « Aides à Projets » lors de la prochaine réunion CNL.
- 3/ Maud CHENARD va reprendre les comptes-rendus des réunions réalisées avec les comités il y a 3 ans et les documents d'AG des Comités pour essayer de faire une synthèse de leurs actions de développement (les contacter ultérieurement s'il y a besoin d'affiner). Ceci servira de base pour se rapprocher des comités.
- 4/ Jean-Pierre MAUCHRETIEN est chargé de préparer la fiche d'Aide à Projets concernant Festyvolley qui semble être pour l'instant l'un des projets déjà mis en place qui pourrait entrer dans le cadre de l'aide à Projets
Emilie POTIRON et Maud CHENARD essaient de finaliser l'étude statistique des données de festyvolley déjà commencée pour appuyer cette fiche.
- 5/ Jean-Luc FOURRIER doit réfléchir à des fiches d'Aide à Projets concernant les manifestations
- 6/ Claude GANGLOFF travaille sur le Projet Global de la Ligue
- 7/ Voir si Maud CHENARD et Emilie POTIRON peuvent commencer une étude statistique des profils de clubs (voir l'exploitation du fichier statistiques FFVB de variation des licences par club présenté par Michel LEVI DI LEON)
A défaut, il faudra lors de la prochaine réunion cibler certains clubs à aider dès maintenant et certaines créations de club à favoriser (La Flèche) ou de nouveaux clubs à rencontrer (Missillac...) pour les aider à mettre en place les conditions de pérennisation de leur club.

<p><u>Prochaine réunion</u> : mercredi 2 novembre 19h00 à Nantes, prévoir l'ordre du jour et la convocation.</p>

Docs annexes : dossier aide à projets FFVB, document club satellite du CTS, fichier statistiques FFVB variation des licences par club